



BÉNÉVOLAT ET TRAVAIL DE MILICE

Portrait client: l'Armée du Salut et ses bénévoles

Le travail de milice au sein de la commune de Haute-Sorne (JU)

Le dossier bénévolat: valoriser son engagement



THÈME PRINCIPAL
**BÉNÉVOLAT ET TRAVAIL
DE MILICE**

4 ZOOM SUR
Le bénévolat: un ciment social qui se fissure?

8 PORTRAIT CLIENT
L'Armée du Salut et ses bénévoles

10 COMMUNE
Entretien avec Etienne Dobler et Mirco Bellè
de la commune de Haute-Sorne

14 PORTRAIT CLIENT
L'Aide Suisse aux Montagnards

16 DOSSIER
Le dossier bénévolat: valoriser son engagement

Le chiffre du ZOOM

1/3

des Suisses de 15 ans et
plus exercent une activité
bénévole

18 ACTUALITÉ BDO
Des collaborateurs BDO
également bénévoles actifs

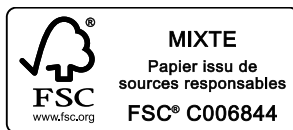
22 ACTUALITÉ
Agenda légal

23 ACTUALITÉ BDO
Lawyers Lunch

Impressum: ZOOM 1/2018, mars 2018, magazine de BDO SA Suisse romande **Editeur:** BDO SA, Direction Suisse romande, CP 7690, 1002 Lausanne, 021 310 23 23, www.bdo.ch **Rédaction:** Muriel Raemy, Frank-Olivier Baechler, Laurence Moret, Vanessa Berger, Nicolas Duc et Joseph Weibel **Photos:** page de couverture Laurent Egli/Laurent Egli Photography, pp. 4–7 iStock, p. 8 Laurent Egli/Laurent Egli Photography, pp. 10–13 Jean-Luc Grossmann/Photopulse, pp. 14–15 Bernhard Strahm et pp. 16–17 benevol Suisse et Croix-Rouge suisse (Monika Flückiger, Tres Camenzind et Roland Blattner) **Mise en pages:** Pomcanys Marketing AG, Zurich/Soleure **Correction:** Monika Schwarzer **Impression:** ABP Project Sàrl, Morens (FR).

Paraît trois fois par année. Egalement en allemand.
Reproduction autorisée avec mention des sources.

BDO est membre de  EXPERT SUISSE



ÉDITORIAL

René-Marc Blaser
Partner/Membre du directoire
Responsable de BDO pour la Suisse romande



Chers lecteurs,

Notre première édition du ZOOM en 2018 est consacrée au thème du bénévolat et du travail de milice.

Vous y découvrirez les facettes aussi différentes que variées que peut revêtir le travail bénévole: les témoignages d'un acteur de l'Armée du Salut, de responsables communaux, de l'Aide Suisse aux Montagnards, de benevol Suisse et d'un échantillon (non exhaustif) de collaboratrices et collaborateurs de BDO le démontrent.

Même si les statistiques semblent constater que cette forme d'engagement est à la baisse, il n'en demeure pas moins très important dans notre pays. Le système de milice tel que nous le connaissons au niveau politique n'est-il pas un des fondements de notre démocratie?

L'engagement bénévole constitue une occasion de donner de soi, de mettre à profit ses connaissances et ses compétences sans rémunération.

Le fait qu'elle n'est pas salariée ne signifie pas que cette activité soit fournie sans contrepartie. La reconnaissance, le partage, la sensation de faire quelque chose de bien, de se sentir utile sont autant de sentiments gratifiants qui ont pour le bénévole bien plus d'impact qu'une contrepartie purement financière à son engagement.

Cet engagement a toutefois ses limites: il faut toujours garder à l'esprit la question de savoir si la personne a les compétences suffisantes pour exercer l'activité pour laquelle elle s'engage.

Tout un chacun est encouragé à s'engager en fonction de son temps et de ses facultés, mais il n'est pas souhaitable de forcer quelqu'un à exercer une activité, même bénévole, contre son gré. Même le canton de Vaud a fini par le reconnaître et a mis fin aux curatelles forcées, aidé par un jugement du Tribunal fédéral il est vrai. En effet, la nouvelle loi qui met un terme à cette exception vaudoise est entrée en vigueur le 1^{er} janvier de cette année.

Et l'appel aux volontaires a été entendu: quelque 220 personnes se sont déclarées prêtes à assumer la fonction de curateur et pas moins de 550 personnes devraient suivre, au 1^{er} semestre 2018, les nouveaux cours de base dispensés par le Bureau d'aide aux curateurs privés.

Par ailleurs, la fin de l'obligation n'a causé que très peu de défections parmi les 5000 curateurs privés existants,

beaucoup ne voulant tout simplement pas laisser tomber la personne dont ils s'occupaient.

Faut-il dès lors vraiment s'inquiéter de la baisse des engagements relevée par les statistiques?

S'il est vrai que les jeunes en particulier semblent se détourner des formes de bénévolat conventionnelles, je ne pense pas que cette tendance soit irrémédiable. Rien n'empêche que ces jeunes prennent conscience plus tard de l'importance du bénévolat et décident d'apporter leur pierre à l'édifice.

Par ailleurs, la multiplication des sollicitations de toutes sortes par les réseaux sociaux contribue sans aucun doute à un éclatement des engagements bénévoles.

Enfin, à l'instar de ce qui s'est passé au niveau des curatelles vaudoises, je suis persuadé qu'un appel aux bénévoles sera toujours entendu.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir dans la lecture du présent magazine. Et si, en plus, il devait contribuer à susciter quelques vocations, j'en serais extrêmement ravi!

René-Marc Blaser

LE BÉNÉVOLAT: UN CIMENT SOCIAL QUI SE FISSURE?



Investir librement et gratuitement du temps et de l'énergie pour contribuer au bien commun: le bénévolat a la cote en Suisse, mais la tendance est à la baisse. Tour d'horizon de la notion d'activité bénévole.

TEXTE DE FRANK-OLIVIER BAECHLER, PHOTOS D'ISTOCK

Souvent considérée comme un «ciment social», l'activité bénévole occupe une place incontournable en Suisse. Sous des formes multiples, elle contribue largement à la diversité de la vie publique et associative. A tel point qu'elle fait désormais l'objet d'études suivies et d'enquêtes approfondies. Depuis 1997, l'Office fédéral de la statistique (OFS) relève des données sur le bénévolat dans le cadre de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). Quant à l'Observatoire du bénévolat, créé en 2002 à l'initiative de la Société suisse d'utilité publique, avec le soutien de l'OFS, du Pour-cent culturel de la Migros et d'une trentaine de partenaires, il dresse régulièrement un état des lieux de l'engagement bénévole. Après 2007, 2010 et 2016, un quatrième rapport est attendu pour 2020.

Qu'est-ce que le bénévolat?

«Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial.» Telle est la définition donnée, en 1993, par le Conseil économique, social et environnemental français. En l'absence de définition légale du bénévolat, elle fait généralement référence en Europe occidentale. L'étymologie du mot vient du latin *benevolus*, qui signifie «bonne volonté». En Suisse, la vision particulièrement large du bénévolat inclut un engagement volontaire et non rémunéré dans des domaines aussi divers que la culture, le sport, les loisirs, l'humanitaire, la politique (système de milice), la religion, la santé, l'action sociale, la défense de l'environnement ou encore l'éducation. Bien qu'un bénévole soit tenu de respecter les statuts de son association ou les normes de sécurité en vigueur, il n'est soumis à aucun lien de subordination juridique et peut mettre un terme à son activité sans procédure ni dédommagement.

Petite part du travail non rémunéré

En 2016, la population suisse de 15 ans et plus a travaillé pendant 9,2 milliards d'heures – 1320 heures par personne en moyenne – sans être rémunérée, selon une enquête publiée par l'OFS en décembre 2017. C'est davantage que le nombre d'heures de travail rémunéré (7,9 milliards)! Les travaux domestiques (77%) et les tâches d'encadrement d'enfants ou d'adultes au sein du ménage (16%) représentent l'essentiel de ce travail non rémunéré. Les 660 millions d'heures restantes (7%) ont été investies dans le travail bénévole à proprement parler. En leur appliquant un «salaire» horaire de CHF 50, la valeur monétaire du travail bénévole atteint CHF 33 milliards, représentant virtuellement plus de 5% du produit intérieur brut (PIB) du pays. Cela correspond à la part des dépenses publiques consacrées à l'ensemble du système éducatif helvétique.

Informel ou organisé

Un tiers des Suisses de 15 ans et plus exercent une activité bénévole, classée en deux catégories distinctes: le travail bénévole informel et le travail bénévole organisé. D'un côté, un quart de la population suisse s'engage au sein de structures associatives ou d'organisations (travail bénévole organisé), par exemple pour la mise sur pied de manifestations. De l'autre côté, 38% de cette même population exerce un travail bénévole informel, en dehors de tout cadre associatif ou organisationnel. Cette activité comprend surtout les services personnels rendus aux proches (hors ménage) ou aux amis: près de trois quarts des bénévoles informels assistent d'autres personnes, fournissent des soins ou assurent une prise en charge.



Quand la Suisse montre l'exemple

La Suisse se place en tête des comparaisons internationales portant sur le bénévolat. En Europe, seuls les Pays-Bas la dépassent dans la catégorie du travail bénévole organisé. Comment expliquer un tel engouement? «La culture locale et les traditions sociales et politiques spécifiques de la Suisse constituent des éléments d'explication de l'engagement citoyen élevé des Suisses et des Suissesses. Par exemple, le principe de subsidiarité soutient l'idée que les problèmes de la collectivité doivent si possible être résolus au niveau social où ils se manifestent et que l'Etat ne doit intervenir que lorsque les efforts de la société échouent. Il s'agit d'un pilier culturel de l'autonomie des groupes de la société civile et de la résolution non étatique des problèmes par le travail bénévole. De plus, la spécificité des institutions suisses – par exemple le système de milice ou la démocratie directe – pose des exigences élevées aux citoyens et citoyennes en termes de disposition à participer et d'intérêt collectif. Ainsi, la population suisse a presque naturellement l'habitude de prendre part à la vie publique ou d'exercer des fonctions et elle est formée à servir le bien commun», explique Markus Freitag, professeur ordinaire en sociologie politique à l'Université de Berne.

Qui s'engage et pourquoi?

D'une manière générale, le bénévolat est plus fréquent en Suisse chez les personnes au bénéfice d'une formation supérieure, dans le segment d'âge moyen, ayant des enfants en âge de scolarité obligatoire et habitant à la campagne. L'engagement bénévole est également plus probable chez les personnes particulièrement bien intégrées dans leur cercle d'amis, familial ou professionnel. A noter, enfin, que les personnes actives, sociables et disposant d'une bonne résistance au stress accomplissent plus volontiers du travail bénévole. Sans parler des différences régionales: la proportion de personnes exerçant une activité bénévole organisée est sensiblement plus élevée en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin.

Quant aux raisons poussant au bénévolat, elles sont souvent un mélange de motifs altruistes et plus personnels: dans le travail bénévole organisé, le développement personnel et le plaisir à accomplir quelque chose ensemble semblent dominer, alors que le travail bénévole informel se caractérise par un sentiment d'assistance à des proches et la volonté de maintenir des relations sociales. Si la question financière n'est pas fondamentale aux yeux des bénévoles, la reconnaissance du travail effectué semble revêtir plus d'importance, qu'elle soit exprimée par les associations concernées, l'Etat ou encore le public.



Les grandes tendances

Sans surprise, l'avènement d'Internet a débouché sur de nouvelles possibilités d'engagement bénévole. La création et l'animation de groupes Facebook ou de sites web, par exemple, ont su séduire un quart de la population suisse. Soit autant que le bénévolat organisé! Les bénévoles en ligne sont typiquement jeunes, indépendants, citadins et ne se revendiquent d'aucune religion.

Toutefois, pour en revenir à l'image du ciment social, certaines fissures apparaissent. Une analyse de l'évolution du bénévolat révèle que le réservoir de bénévoles dans les associations a tendance à dimi-

nuer depuis la fin des années 1990. Le déclin est particulièrement frappant dans la démocratie de milice. Les représentants de la génération Y – nés entre 1980 et 2000 – se caractérisent par une implication faible dans les formes de bénévolat conventionnelles. Quel que soit le type d'association, on constate partout une sous-représentation des jeunes générations: tandis que dans les années 1970, près de la moitié de tous les membres étaient âgés de 20 à 39 ans, la proportion de cette tranche d'âge a aujourd'hui baissé de moitié. Un problème, lorsqu'on sait que la vie associative représente le terreau de la sensibilisation et de l'éducation au bénévolat.

«UNE ÉCOLE DE L’HUMILITÉ»



Christopher Lee, bénévole de l’Armée du Salut

«Soupe, savon, salut.» Pour toute une frange de la population, la devise fondatrice de l’Armée du Salut n’a, hélas, rien perdu de son bien-fondé. Très implanté à Genève, le mouvement salutiste y distribue notamment des repas gratuits durant la saison hivernale. Avec l’aide précieuse de bénévoles de tous horizons.

TEXTE DE FRANK-OLIVIER BAECHLER, PHOTO DE LAURENT EGLI

Certains mangent seuls, le nez sur leur assiette. D’autres sont venus en petits groupes ou bavardent volontiers avec leurs voisins de table. Ages et origines se mélangent dans une atmosphère détendue. Le menu du jour? Soupe piquante aux carottes et chou farci au bœuf avec riz. Au chemin Galiffe 4, à Genève, l’Armée du Salut propose des repas gratuits aux personnes dans le besoin. «De novembre à avril, six midis par semaine, nous servons de 100 à 120 repas chauds par jour. Sur la saison, cela représente quelque 16 000 repas au total», précise Valérie Spagna, directrice de l’Accueil de Nuit de l’Armée du Salut – situé à la même adresse.

Pour assurer le bon déroulement du dîner, quatre bénévoles s’affairent au service et à la plonge. Parmi eux, Christopher Lee: «Oui, comme le célèbre acteur! Mais appelez-moi Chris», sourit ce Britannique originaire de Hong Kong, plus à l’aise dans la langue de Shakespeare que celle de Molière. Domicilié à Divonne-les-Bains, en France voisine, voilà plusieurs années qu’il donne de son temps une fois par semaine. Toujours le mercredi. «C’est une école de l’humilité, qui se définit par le respect que vous portez aux personnes qui fréquentent ces lieux. Le mépris n’a pas sa place ici. Il s’agit d’une activité très gratifiante.»

Pas de profil type

Le quinquagénaire a perdu son job il y a cinq ans, après une longue carrière dans l’industrie automobile. «Maintenant, c’est ma femme qui gagne l’argent du ménage! De mon côté, je suis sorti du schéma dodo-boulot-dodo qui caractérise parfois nos vies professionnelles. Depuis que je m’implique comme bénévole à l’Armée du Salut, je vois les choses différemment, de manière moins étroite», glisse le Britannique, louche à la main, en adressant un chaleureux sourire à la personne venue lui tendre son assiette.

Christopher fait partie de la trentaine de bénévoles qui se relaient au fil des jours pour distribuer les repas, faire la vaisselle et nettoyer les locaux. «Il n’y a pas de profil type. Notre équipe de bénévoles englobe des ados accompagnés de 15–17 ans comme des octogénaires, des salariés comme des étudiants ou des retraités, des Suisses comme des étrangers», explique Valérie Spagna. «Nous accueillons parfois des entreprises pour du *team building*. Il est positif d’ouvrir des lieux de ce type à des personnes très éloignées des réalités de l’aide sociale. Dans certains milieux, les préjugés ont la vie dure.» Au final, les bénévoles repartent tous avec le même sentiment: celui de s’être rendus utiles, de manière très concrète et directe.



Trois questions à Agnès Wahli

Directrice des institutions sociales romandes de l’Armée du Salut

D’où l’Armée du Salut tient-elle son origine?

L’Armée du Salut a été fondée en 1865 par le pasteur anglais William Booth et sa femme, Catherine, avec pour objectif de lutter contre la pauvreté, la détresse et l’injustice. Elle s’est rapidement répandue dans d’autres pays du monde, aujourd’hui au nombre de 128. Basé sur les valeurs chrétiennes, le mouvement s’est implanté en Suisse dès 1882, par le biais de la fille de William et Catherine Booth. Le premier «asile de nuit» a ouvert à Genève en 1898.

Quels sont les domaines d’action de l’organisation?

En tant qu’Eglise, l’Armée du Salut propose de nombreuses activités pour les jeunes et les moins jeunes: club d’enfants, catéchisme, partage biblique pour les jeunes, repas communautaires, rencontres de prière, activités créatrices, culturelles et sportives, etc. Nous sommes également très engagés dans le domaine social, avec des crèches, des foyers d’accueil et de réinsertion ou encore des établissements médico-sociaux. Sans parler de nos services des prisons, d’aide en cas de catastrophe et d’aide aux réfugiés. Nous couvrons l’ensemble de la population! Sur les 33 institutions sociales que nous gérons dans le pays, 11 sont situées en Suisse romande.

Quelle est la part des bénévoles dans vos effectifs?

A l’échelle de la Suisse romande, l’œuvre sociale de l’Armée du Salut emploie près de 500 collaborateurs fixes, pour une centaine de bénévoles au total. Le recrutement de ces derniers ne pose généralement pas de problème et nous devons même parfois refuser des gens! Le bouche à oreille fonctionne bien et le fait que nos prestations aient du sens représente pour eux une motivation supplémentaire.

«POUR L'AMOUR DE LA CHOSE PUBLIQUE»



Mirco Bellè, administrateur financier (à gauche) et Etienne Dobler, conseiller communal de Haute-Sorne (à droite)

Le système de milice caractérise de longue date le fonctionnement politique de la Suisse. Les cahiers des charges se complexifient, tout comme les attentes des autorités fédérales et cantonales, sans compter celles des citoyens. Entre sens civique et amour de la chose publique, rencontre à Bassecourt avec Etienne Dobler, conseiller communal de Haute-Sorne (JU), responsable du dicastère des Finances, impôts et informatique, et Mirco Bellè, administrateur financier.

PROPOS RECUEILLIS PAR MURIEL RAEMY, PHOTOS DE JEAN-LUC GROSSMANN

La Sorne est une rivière qui prend sa source près des Genevez, dans le canton du Jura. Avant de se jeter dans la Birse à Delémont, elle coule le long des villages d'Undervelier, Bassecourt et Courfaivre, et voit de loin Soulce et Glovelier. Ces cinq villages et leurs hameaux forment depuis le premier janvier 2013 la commune mixte de Haute-Sorne. Ses quelque 6890 habitants et ses 8000 ha en font la deuxième commune jurassienne, après Delémont et avant Porrentruy. L'administration communale se trouve à Bassecourt. Etienne Dobler et Mirco Bellè y évoquent la législature qui vient de se finir et se penchent sur les difficultés croissantes auxquelles fait face le système de milice.

La Loi sur les finances cantonales (ou Décret cantonal sur la gestion financière des communes) prévoit un bilan consolidé pour entériner une fusion. C'est dans ce cadre que la commune mixte de Haute-Sorne a mandaté BDO, dès 2013 déjà.

Mirco Bellè (MB): Nous devions, au début de la fusion, unifier cinq comptabilités et autant de manières de travailler et de collecter les chiffres. Nous avons alors eu besoin des compétences d'une fiduciaire.

Etienne Dobler (ED): Nous gérons actuellement un budget annuel de 29 millions. Le domaine s'est passablement complexifié et être conforme aux lois en vigueur requiert aujourd'hui des compétences professionnelles. BDO nous accompagne pour la mise en place de notre planification financière, c'est-à-dire nos capacités d'endettement et d'investissement.

MB: Nous avons aussi mandaté BDO pour réaliser un bilan des prestations de la commune, afin d'analyser où nous en sommes cinq années après la fusion.

Et comment se porte la commune mixte de Haute-Sorne?

MB: La situation financière héritée de la fusion était compliquée, voire critique. Mais nous présentons un bilan positif pour la cinquième année consécutive, ce qui est très gratifiant.

Quelles sont les responsabilités qui incombent au département des Finances?

MB: Il est la pierre angulaire de tous les dicastères. Le conseiller en place doit avoir une vision globale de tout ce qui se passe.

ED: C'est simple, je veille sur l'ensemble du budget! Je dois m'assurer de la bonne gestion financière de la commune, dont le sujet délicat des impôts. Je suis en constante discussion avec mes collègues afin de planifier les achats et les investissements liés à leurs projets. Ce qui requiert pas mal de diplomatie, de rigueur et de souplesse!

Le Conseil communal se compose du maire et de huit conseillers. Au début de cette année, de nouveaux élus ont pris leurs fonctions. Comment vous partagez-vous les dicastères et comment vous organisez-vous?

ED: Dans notre cas, trois villages ont fourni deux conseillers, les deux autres, plus petits par leur taille, un seul. Nous avons tous des compétences et des intérêts différents, mais aucun de nous n'est spécialiste. Le conseiller en charge de l'urbanisme est un pharmacien à la retraite! J'étais, quant à moi, le seul élu à l'aise avec les finances. Nous nous voyons une fois par semaine. Puis chacun de nous travaille avec la commission rattachée à son dicastère, ce qui représente une rencontre par mois environ. S'ajoutent ensuite les séances du Conseil général et autres séances de travail avec les autorités voisines ou cantonales.



La commune de Haute-Sorne et son Conseil communal au complet



Combien de temps cela représente-t-il et comment dégagez-vous du temps professionnellement?

ED: Je suis indépendant. Je gère une fiduciaire et crée des sites internet. Les autres membres du Conseil communal sont soit employés à temps partiel, soit à la retraite, soit indépendants: nous pouvons tous nous adapter aux horaires des séances et aux impératifs de la fonction. Celle-ci a été calculée à hauteur d'un 25%. Autant dire qu'une grande partie de notre engagement est bénévole!

Dans son rapport datant de 2015, Avenir Suisse (voir encadré) mentionne effectivement que de nombreuses communes ont de la peine à recruter des citoyens qui ont non seulement les compétences requises, mais le temps à disposition pour exercer ces mandats.

ED: C'est un fait. Les exigences légales sont très contraignantes pour les communes. Ce qui parle en faveur des fusions en permettant ainsi

d'augmenter le nombre de personnes prêtes à s'engager et la palette des compétences souhaitées. A mon avis, nous allons vers plus de professionnalisation, car les citoyens ne peuvent plus faire face aux obligations liées à la fonction. De plus, de nombreux projets requièrent d'être externalisés à des bureaux d'ingénierie ou d'architecture, dont les prestations coûtent à elles seules une bonne partie du budget à disposition. Certaines communes de taille réduite ne pourront pas longtemps assumer ces coûts.

Vous vous êtes réengagé pour les cinq prochaines années. Qu'est-ce qui vous motive?

ED: J'aime les gens. Je suis attaché à mon village et à ma région. C'est l'amour de la chose publique qui me guide. Ces cinq premières années ont filé extrêmement vite. Je me suis représenté avec l'espoir de mener certains projets à terme. Il y a de belles choses à réaliser en collaboration avec le personnel communal et les citoyens. J'ai beaucoup appris, notamment à aborder les conflits avec sérénité. Rien ne vaut l'écoute et le dialogue, surtout dans une commune où la fusion est récente. Chaque village doit être traité de manière équitable, sans menacer la cohésion du tout. Un exercice de constant équilibre, au service d'une population qui demande que tout fonctionne rapidement et efficacement. Mais cette commune à construire représente un beau défi et je suis fier du résultat.

Le système de milice

La notion de système de milice désigne un principe d'organisation couramment pratiqué dans la vie publique en Suisse; elle repose sur l'idée républicaine selon laquelle le citoyen qui en a les capacités doit assumer des charges et des tâches publiques à titre extraprofessionnel et bénévole. Cette expression propre à la Suisse est empruntée au vocabulaire militaire (lat. *militia*). Ses origines remontent toutefois à la démocratie athénienne et aux débuts de la République romaine; dans l'Antiquité déjà, la notion de milice comprenait l'exercice de charges civiles.

Après 1830, les constitutions des cantons appliquèrent le système de milice aux communes et à leur administration. Les citoyens devaient assumer dans toutes les affaires publiques leur part de responsabilité pour le bien commun.

Aujourd'hui, plus de 100 000 citoyens exercent des fonctions à tous les échelons politiques en Suisse. Toujours plus complexe et technique, la politique fédérale est devenue plus exigeante. En 2003, il n'y avait déjà plus aucun politicien de milice au Conseil des Etats. Au Conseil national, il ne restait que 13% de parlementaires ayant encore une activité annexe. Dans les parlements cantonaux, l'engagement milicien reste largement majoritaire. Mais 57% des députés consacraient, en 2015, plus de 10 heures par semaine à leur mandat. C'est dans les communes, surtout les plus petites, que le système de milice atteint ses limites, selon Avenir Suisse.¹ Le peu de marge de manœuvre et de créativité laissé aux élus en raison de l'état des budgets et d'une législation toujours plus contraignante, l'absence de reconnaissance pour la fonction, l'éloignement entre autorité et citoyen dû aux fusions transforment le mandat en sacerdoce. Avenir Suisse cite encore une étude menée en 2008–2009 sur les exécutifs communaux de Suisse qui montrent que dans les communes de moins de 1000 habitants, la nette majorité a été élue sans concurrence.

¹ «Le système de milice politique en Suisse», séminaire organisé par Avenir Suisse le 8 septembre 2015.

AIDE DANS LES RÉGIONS DE MONTAGNE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVATION

Depuis septante-cinq ans, l'Aide Suisse aux Montagnards soutient chaque année plusieurs centaines de projets visant à améliorer les conditions de vie de la population de montagne. Une grande partie du travail de cette fondation est réalisé par des bénévoles, dont l'engagement est indissociable de l'activité de l'organisation.

TEXTE DE JOSEPH WEIBEL, PHOTO DE BERNHARD STRAHM

Beat Heinzer sait que, si nous ne voyons pas encore le chenil, nous allons bientôt entendre hurler en chœur ses 30 huskies originaires du Grand Nord. Ce qu'ils ne manquent d'ailleurs pas de faire sitôt que Beat Heinzer ouvre la porte de l'enclos. Une horde de boules de poils sibériennes au regard perçant nous saute dessus. «C'est leur manière de dire bonjour quand ils sont de bonne humeur», nous rassure Beat Heinzer, gérant du «monde d'expériences de Muotathal Sàrl» («erlebniswelt muotathal GmbH»).



De spartiate à luxueux
 Le husky-lodge est bien le cœur d'«erlebniswelt». Outre le vaste enclos accueillant les 30 huskies sibériens, il propose des huttes alpestres dont l'aménagement va du spartiate au luxueux et un restaurant de 120 places. «erlebniswelt» est une entreprise dédiée dès ses débuts au tourisme doux et proche de la nature. Point de départ de randonnées et d'activités diverses dans un environnement idyllique, le husky-lodge est un excellent exemple de projet touristique soutenu par l'Aide Suisse aux Montagnards. Un projet grâce auquel les ingénieux habitants de la vallée de la Muota ont pu créer 50 précieux postes de travail dans cette région très à l'écart. Regula Straub, directrice de l'Aide Suisse aux Montagnards fondée il y a septante-cinq ans, est enthousiaste. Elle a déjà séjourné dans l'une des huttes composant l'«hôtel» de la petite colonie. «Faire un tour en traîneau à chiens dans ce paysage impressionnant est une expérience inoubliable pour les jeunes et les moins jeunes.»

9000 heures de travail bénévole
 L'Aide Suisse aux Montagnards a vu le jour en 1943, déjà dans le but de soutenir des projets d'avenir en faveur de la population suisse de montagne. Un soutien qui ne serait pas possible sans les dons que lui font chaque année des particuliers et des institutions principalement issues des régions urbaines, démontrant ainsi leur solidarité avec les montagnards. Des volontaires, soit actuellement une trentaine d'experts bénévoles, huit membres du Conseil de fondation et 35 membres du Conseil consultatif de l'Aide Suisse aux Montagnards, fournissent leur précieux soutien dans le cadre de l'analyse et du contrôle des projets, afin que les dons puissent ensuite bénéficier effectivement aux quelque 500 projets soutenus chaque année. L'un dans l'autre, cela représente environ 9000 heures de travail fournies à titre bénévole chaque année.

Huit domaines de soutien
 Ce n'est pas un hasard si cette organisation à but non lucratif a été créée pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les conditions d'existence de la population de montagne, surtout dans les régions isolées, étaient alors particulièrement menacées. Mais aujourd'hui également, la population de montagne a besoin de soutien, car souvent il ne lui est pas possible de procéder à des investissements par ses propres ressources. «Nous pouvons prêter ici une précieuse assistance sous la forme de l'aide à soi-même», affirme la directrice, Regula Straub.
 Les requérants doivent avoir épuisé toutes les sources de financement possibles pour que l'Aide Suisse aux Montagnards intervienne. Les domaines de soutien sont devenus plus variés au fil des années. Limitée jadis à l'agriculture, l'Aide Suisse aux Montagnards soutient de nos jours également le tourisme, l'artisanat, le secteur de l'énergie, la formation, la forêt et le bois, la santé ainsi que l'aide d'urgence.

Voies de décision rapides
 Lorsqu'un projet est soumis au siège de l'Aide Suisse aux Montagnards, à Adliswil, les critères formels sont vérifiés puis, en cas d'examen positif, il est transmis à un de nos experts bénévoles. Celui-ci procède à une visite sur place, clarifie les questions en suspens, puis émet une recommandation à l'intention de la commission de projet. C'est elle qui décidera si et pour quel montant le projet sera soutenu. «Pour les requérants, il est important que cela aille vite», souligne Regula Straub. Six à huit semaines plus tard, les montants sont d'ailleurs généralement fixés. L'Aide Suisse aux Montagnards n'accorde pas de prêts, mais octroie des montants à fonds perdus, afin d'éviter que le problème ne se retrouve simplement plus en aval, ultérieurement.

Des Suisses qui aiment donner
 Même après septante-cinq ans, le flux des fonds ne tarit pas, le dernier rapport annuel faisant état d'un montant de plus de CHF 14 millions, provenant majoritairement de donateurs particuliers (au nombre d'en-

viron 56 000). Viennent s'y ajouter les produits de successions et de donations de la part d'entreprises, d'associations et de fondations, d'un montant similaire. «Si les Suisses continuent de donner volontiers, le nombre des organisations d'entraide, lui, augmente également sans cesse», nous dit Regula Straub. «Nous gérons soigneusement les dons qui nous sont confiés, ce qui fait notre force. La certification ZEWO garantit la transparence et nous oblige à les utiliser à bon escient, tout en gardant aussi bas que possible les frais d'administration et de gestion.»



Le voluntourisme

Il est également possible de donner un coup de main dans le husky-lodge et de découvrir ainsi les coulisses de l'entreprise pour en retirer une expérience touristique toute particulière. Cela s'appelle du voluntourisme, et c'est une offre initiée conjointement l'an dernier par l'Aide Suisse aux Montagnards et le Switzerland Travel Centre (STC). Martina Fischli, responsable du projet: «Les retours des participants étaient très largement positifs, déjà la première année.» L'éventail des offres sera par conséquent porté de trois à cinq cette année. Le voluntourisme est une forme de bénévolat encore peu connue chez nous. Les participants paient pour les repas et l'hébergement et sont encadrés activement pendant leur travail.

L'Aide Suisse aux Montagnards et BDO

L'Aide Suisse aux Montagnards est partenaire depuis trois ans du programme «pro bono» de BDO. Des équipes à composition variable ont accompagné et conseillé l'Aide Suisse aux Montagnards pour les questions d'informatique et de gouvernance ainsi qu'en matière de développement durable: installations de chauffage à distance, projets encourageant les magasins de village et le tourisme. Werner Schiesser, CEO de BDO, fait partie du Conseil consultatif de l'Aide Suisse aux Montagnards depuis 2017.
 L'Aide Suisse aux Montagnards utilise ABACUS depuis dix ans, dans une version de ce logiciel ERP spécialement conçue et introduite avec l'aide de l'équipe ABACUS de BDO. Associé à l'outil de gestion des dons et des projets SextANT, ABACUS offre une solution homogène sur le plan technique et économique, qui répond idéalement aux besoins de l'Aide Suisse aux Montagnards.
 La présentation des comptes selon la RPC 21 est impérative pour tout organisme à but non lucratif souhaitant bénéficier de la certification ZEWO.

Michael Grimm, BDO SA, succursale de Zurich

LE DOSSIER BÉNÉVOLAT: VALORISER SON ENGAGEMENT

Chaque année, plus de deux millions de personnes s'engagent dans une activité non rémunérée en Suisse. Pour les accompagner au mieux, benevol Suisse et différentes associations au niveau national ont mis sur pied un dossier bénévolat, afin de valoriser les compétences et les savoir-faire mobilisés.

TEXTE DE MURIEL RAEMY, PHOTO DE GAUCHE DE BENEVOL SUISSE ET PHOTOS DE DROITE DE LA CROIX-ROUGE SUISSE (DE HAUT EN BAS, MONIKA FLÜCKIGER, TRES CAMENZIND ET ROLAND BLATTNER)

L'une des règles d'or du bénévolat est la reconnaissance des compétences et des savoir-faire utilisés et acquis dans le cadre d'une activité non rétribuée. «Les expériences développées au sein d'une association sont à valoriser au même titre que les expériences professionnelles», commence Nadia Piemontesi Pahud, collaboratrice à Bénévolat-Vaud, centre de compétence pour la vie associative pour ce canton et partenaire dans l'édition du «dossier bénévolat». Ce projet développé au niveau national a été remis à jour en 2013 et se décline dans les langues française, allemande et italienne.

Un dossier à trois niveaux

Le site internet qui promeut le dossier répertorie les trois aspects qui le rendent certifiant: une attestation du travail accompli, d'abord, un inventaire des activités effectuées, ensuite, et pour finir un inventaire des formations suivies. «Pour les jeunes, dans le canton de Vaud par exemple, il peut être intégré dans un CV ou un portfolio de candidature à une HES», continue Nadia Piemontesi Pahud. Ce dossier se doit donc de contenir des données claires, précises et vérifiables. Ces aspects pratiques sont abordés lors des formations mises sur pied par Bénévolat-Vaud, à destination des personnes qui encadrent les bénévoles au sein d'une association. «Nous nous adaptons au contexte très diversifié du paysage associatif vaudois. Qu'elles emploient trois ou vingt bénévoles, que le responsable ait ou

non une expérience dans les ressources humaines, nous cherchons à les outiller pour qu'elles puissent accompagner au mieux leurs bénévoles et qu'elles soient capables d'identifier les mécanismes et les enjeux d'un tel engagement.»

Recruter: du doigté

Recruter la personne dotée des compétences souhaitées est la clé de voûte de la mission que se donnent toutes les organisations associatives. Elle requiert du doigté, de la souplesse, en bref, beaucoup de savoir-être. «C'est une relation qui se construit», témoigne Stéphane Ballaman, coresponsable du secteur Social et Bénévolat de la Croix-Rouge vaudoise. Active notamment dans le maintien à domicile et l'intégration sociale des personnes âgées, cette association peut compter sur quelque 600 bénévoles réguliers. «Les gens viennent de bon cœur, mais nous nous devons de

structurer le processus de recrutement. Nous identifions clairement les ressources que nous recherchons. Lors d'un premier entretien, nous discutons des attentes de la candidate ou du candidat afin de déterminer si son projet individuel correspond à nos missions et nos valeurs», raconte-t-il. Si l'envie d'entrer en relation et la capacité d'écoute sont là, les futurs bénévoles sont invités à participer à une journée de formation. Ils y mettront leur rôle et leurs motivations en perspective et prendront connaissance de leurs droits et devoirs ainsi que des limites de leur engagement. Des garde-fous sont effectivement nécessaires, autant pour le bénévole que pour l'association qui l'emploie. L'une des tâches de Carine Fleury, responsable des centres de compétence Bénévolat et Jeunesse, au niveau de la Croix-Rouge suisse cette fois-ci, consiste à émettre des recommandations pour soutenir les responsables: «Nous donnons un cadre au bénévolat: d'un côté, nous édictons un code de conduite et, de l'autre, pour éviter que les gens ne donnent trop d'eux-mêmes, nous établissons des règles. Il s'agit pour les deux parties en présence de travailler le mieux possible ensemble.»

Valoriser et reconnaître

Comment parvenir à motiver des personnes qui, dans leur engagement, sont mues par des facteurs tels que valeurs, croyances, passion ou esprit civique? Stéphane Ballaman le constate dans son expérience: «Faire preuve de respect pour le temps offert est primordial.» Reconnaître le travail et l'engagement du bénévole est une autre forme de motivation. Apprécier et remercier font du bien, tout comme le fait de donner accès à une offre de formation et à une évaluation régulière. Nadia Piemontesi Pahud le confirme: «L'engagement bénévole avait avant tout comme objectif d'aider directement les bénéficiaires. Aujourd'hui, il est perçu aussi comme un engagement qui permet aux bénévoles eux-mêmes d'élargir leurs compétences sociales et professionnelles et de leur procurer de la satisfaction et du sens.»

benevol **jobs**.ch



DES COLLABORATEURS BDO ÉGALEMENT BÉNÉVOLES ACTIFS

Beaucoup de personnes s'engagent à titre bénévole – que ce soit pour aider autrui, pour protéger la nature, pour faire vivre des associations, ainsi que pour s'impliquer davantage sur le plan politique. Parmi les collaborateurs BDO se trouvent de nombreux bénévoles actifs. Quelle est leur source de motivation? Six collaboratrices et cinq collaborateurs racontent leur engagement bénévole.

COOPÉRATION BÉNÉVOLE, PROJET FORÊT DE MONTAGNE



MIRJAM HAACK
RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DIRECTION RÉGIONALE ZÜRICH/
SUISSE ORIENTALE
BDO ZÜRICH

«Avec mon engagement, je peux aider activement à entretenir et préserver nos belles montagnes. De plus, j'acquiers un savoir-faire et des connaissances sur les plantes.»

DIRECTRICE DE CHORALE, LA CLÉ DES CHANTS (BELMONT)

«Le chœur me permet de partager ma passion du chant et de cultiver la part d'enfance qui sommeille en chacun de nous.»



SANDRINE RAINOTTE NEVEN
CONSEILLÈRE D'ENTREPRISES
BDO LAUSANNE

COACHING APPRENTIS, JUNIOR CHAMBER INTERNATIONAL BELLEVUE-ZÜRICH



MELODIE FLEURY
RESPONSABLE PROJETS STRATÉGIQUES RH
BDO ZÜRICH

«Je partage mes expériences et les enseignements tirés avec de jeunes professionnels et je me réjouis des échanges intéressants avec des personnalités jeunes et créatives.»

COURS DE LANGUES ET DISTRIBUTION DE MATÉRIEL, CAP-VERT ET BRÉSIL

«La générosité est un langage que les sourds peuvent entendre et que les aveugles peuvent voir.»



NOEMI PEREIRA
ASSISTANTE DE DIRECTION
BDO FRIBOURG

BÉNÉVOLE LORS DE COURSES DE SKI ET D'AUTRES MANIFESTATIONS, SKI CLUB STANS



IVAN CHRISTEN
CHEF DE PROJET CONTROLLING
BDO LUCERNE

«Quand j'étais enfant et adolescent, j'ai profité du travail bénévole d'autres personnes. Cela me fait plaisir d'apporter ma contribution maintenant. En effet, en tant qu'association et société, nous ne fonctionnons que grâce à la solidarité intergénérationnelle.»



PRÉSIDENT DU FC CLOS DU DOUBS

JÉRÔME HOULMANN
RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT
FIDUCIAIRE
BDO DELÉMONT

«Passionné de football depuis toujours, cette activité me permet d’apporter ma contribution à la bonne gestion de mon club et également de collaborer avec des personnes de tout horizon.»



POMPIER/FOURIER, POMPIERS VILLE DE LUCERNE

STEFAN NOTTER
RESPONSABLE FINANCES/CONTROLLING
BDO LUCERNE

«Le service du feu est ma contribution à la société. Je suis serviable de nature et je suis capable de m’adapter rapidement à de nouvelles situations lorsqu’une alarme retentit.»

LIEUTENANT-COLONEL, ARMÉE SUISSE / COMMANDANT DE COMPAGNIE, SWISSCOY (PHOTO)



MICHAEL KÄSERMANN
RESPONSABLE CONSEIL D'ENTREPRISES
PLATEAU SUISSE, RESPONSABLE
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES SUISSE
BDO SOLEURE ET BDO BERNE

«Faire plus que le minimum.»



RESPONSABLE TECHNIQUE, FSG BUSSIGNY

VÉRONIQUE FIECHTER
COLLABORATRICE LOGISTIQUE
BDO LAUSANNE

«Active dans un comité de société de gymnastique par plaisir, pour le partage, les contacts, le respect et la solidarité.»



PRÉSIDENTE, GUGGENMUSIK HORNFÄÄGER

SANDRA ROHNER
COLLABORATRICE FINANCES/
CONTROLLING
BDO ZÜRICH

«Être présidente d’un groupe aussi cool est un réel plaisir!»



SAINT-NICOLAS, ASSOCIATION SAINT-NICOLAS ST. MARIA EMMEN

CHRISTOF BÄTTIG
EXPERT-COMPTABLE, RÉVISEUR RESPONSABLE
BDO LUCERNE

«Cela me fait toujours plaisir de procurer de la joie aux enfants à la maison ou dans des crèches. J’aime aussi voir comment les enfants se préparent à ma visite et me remercient en me donnant un poème ou un dessin en retour.»

AGENDA LÉGAL

Les modifications en cours de la législation en matière fiscale et de droit des affaires sont nombreuses. Pour une vue détaillée de ces modifications, nous vous renvoyons à notre Chronique fiscale & juridique que vous pouvez télécharger sous le lien suivant:

www.bdo.ch/cfj

Nous nous limitons dans cette rubrique aux importantes modifications législatives imminentes dans le domaine de la protection des données. L'état est arrêté au 10 mars 2018.

Modifications à venir dans le domaine de la protection des données (Suisse et UE)

Des modifications législatives importantes sont imminentes tant au niveau européen qu'au niveau national. Les modifications proposées vont, notamment, entraîner pour les entreprises des obligations de documentation accrues ainsi que l'adaptation des processus suite à l'introduction d'obligations d'annonce et de nouvelles mesures en relation avec la radiation de données personnelles. L'introduction de sanctions plus sévères devrait renforcer la mise en œuvre de la protection des données.

Le RGPD de l'UE

A compter du 25 mai 2018, le nouveau Règlement général européen sur la protection des données («RGPD» ou en anglais «General Data Protection Regulation», abrégé «GDPR») aura force obligatoire. Ce règlement constitue le premier grand travail législatif de l'UE et s'appliquera directement aux particuliers et aux entreprises établies dans les 28 Etats membres de l'UE. Le RGPD peut être applicable aux entreprises suisses lorsque, par exemple, celles-ci offrent des biens ou des services dans l'UE et traitent des données personnelles (en Suisse).

- Les adaptations principales portent sur les éléments suivants:
- Des amendes plus sévères: jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial d'un groupe, mais au moins EUR 20 millions
 - Obligations de documentation accrues: le traitement des données personnelles en conformité avec la réglementation applicable doit être documenté
 - Obligation d'annonce dans les 72 heures si possible, en cas de violation de la protection des données
 - Mise en place d'une durée de conservation des données personnelles et obligation de suppression de celles-ci
 - Elargissement du champ de compétences des autorités de surveillance en matière de protection des données

Révision complète de la Loi fédérale sur la protection des données

Le Conseil fédéral a également publié son message pour un projet de révision totale de la Loi fédérale sur la protection des données, en septembre 2017. Ce projet de révision s'inspire largement du RGPD, dont les grandes lignes sont reprises en Suisse. Le projet de révision suisse reste toutefois plus général. Les sociétés suisses seront aussi confrontées à des obligations de documentation et d'information accrues ainsi qu'à une obligation d'annonce.

Une différence de taille: le modèle de sanction prévu

Les menaces de sanctions plus lourdes au niveau de l'UE ne devraient pas être reprises; en Suisse, les violations en relation avec la protection des données devraient conduire à une amende d'un montant maximal de CHF 250 000. Contrairement à l'UE, les amendes ne sont pas infligées à la société mais aux responsables de l'entreprise, soit, en principe, aux membres du conseil d'administration et à titre personnel ou au délégué à la protection des données de l'entreprise. En cas d'amendes mineures (inférieures à CHF 50 000), il est renoncé à la poursuite personnelle des membres du conseil d'administration et la société sera seule responsable du paiement de l'amende.

Une entrée en vigueur de la révision totale de la Loi fédérale sur la protection des données en 2019 semble réaliste. Afin de répondre aux nouvelles exigences, les processus internes doivent être adaptés à la nouvelle réglementation. Nous vous recommandons de vous renseigner aujourd'hui déjà quant aux nouvelles exigences qu'implique la réglementation révisée.

Nous nous tenons bien évidemment à disposition pour nous entretenir avec toute personne intéressée, respectivement pour aider celle-ci à entreprendre les démarches requises par les nouvelles dispositions légales.

LAWYERS LUNCH



Nous avons le plaisir de vous inviter au Lawyers Lunch de BDO ce printemps. Ces rendez-vous ont pour objectif de développer pour un public cible d'avocats et de notaires des thématiques d'actualité en lien avec les domaines d'activité de BDO.

Les thèmes suivants seront développés:

- «Base Erosion and Profit Shifting (BEPS)» pour les débutants
- Projet fiscal 17 (PF 17)

Des experts spécialisés dans les domaines de la fiscalité interviendront afin d'assurer une information complète et pointue. La participation au Lawyers Lunch est gratuite et réservée aux avocats et aux notaires (inscrits respectivement à l'Ordre des avocats ou à l'Association des notaires concernés). Les présentations se dérouleront de 11h45 à 12h30 aux dates et aux lieux indiqués ci-contre. Chaque session sera suivie d'un cocktail dînatoire.

Informations et inscriptions auprès de Vanessa Berger (tél. 021 310 23 23, vanessa.berger@bdo.ch) ou sur notre site internet www.bdo.ch sous Evénements.

Dates et lieux:

mardi 15 mai	Fribourg	Musée Gutenberg
mardi 29 mai	Lausanne	Hôtel de la Paix
mercredi 6 juin	Sion	Espace Provins
vendredi 8 juin	Neuchâtel	Hôtel DuPeyrou
mardi 12 juin	Genève	Mandarin Oriental

BDO SA

www.bdo.ch

Aarau	Tél. 062 834 91 91
Affoltern a. A.	Tél. 043 322 77 55
Altdorf	Tél. 041 874 70 70
Baden-Dättwil	Tél. 056 483 02 45
Bâle	Tél. 061 317 37 77
Berne	Tél. 031 327 17 17
Berthoud	Tél. 034 421 88 11
Bienne	Tél. 032 346 22 22
Coire	Tél. 081 403 48 48
Delémont	Tél. 032 421 06 66
Frauenfeld	Tél. 052 728 35 00
Fribourg	Tél. 026 435 33 33
Genève	Tél. 022 322 24 24
Glaris	Tél. 055 645 29 30
Granges	Tél. 032 654 96 96
Herisau	Tél. 071 353 35 33
Lachen	Tél. 055 451 52 30

Langenthal	Tél. 062 919 01 70
Laufon	Tél. 061 766 90 60
Lausanne	Tél. 021 310 23 23
Liestal	Tél. 061 927 87 00
Lucerne	Tél. 041 368 12 12
Lugano	Tél. 091 913 32 00
Olten	Tél. 062 387 95 25
Saint-Gall	Tél. 071 228 62 00
Sarnen	Tél. 041 666 27 77
Sion	Tél. 027 324 70 70
Soleure	Tél. 032 624 62 46
Stans	Tél. 041 618 05 50
Sursee	Tél. 041 925 55 55
Wetzikon	Tél. 044 931 35 85
Zoug	Tél. 041 757 50 00
Zurich	Tél. 044 444 35 55